

MONTREAL PLUS



Des opérations radars seront annoncées Page 2

< Deux organisations criminelles démantelées Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 17 DÉCEMBRE 2002 •

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Montréal va nommer un DG par intérim

KARIM BENESSAIEH

INCAPABLE DE trouver la « perle rare » comme l'a qualifiée hier soir le maire Gerald Tremblay, celle qui pourra travailler « jusqu'à 100 heures par semaine pour bâtir la nouvelle ville », Montréal nommera dès aujourd'hui un directeur général par intérim.

L'annonce devrait être faite aux quelque 240 cadres de la Ville cet après-midi. L'identité de celui qui devra assurer la passation des pouvoirs entre l'actuel directeur général, Guy Coulombe, et son successeur à long terme a été soigneusement cachée. Seuls les membres du comité exécutif savaient, hier soir, quel fonctionnaire a été choisi pour cet emploi crucial.

Le mois dernier, *La Presse* révélait que tout le processus de sélection d'un directeur général devra être relancé. Au terme de la première sélection, le candidat numéro un, Pierre Shedleur, vice-président chez Bell Canada, avait décliné l'offre, insatisfait du salaire de 175 000 \$ qu'on lui proposait. On n'avait pas retenu la deuxième candidate, Michèle Fortin, ancienne vice-présidente principale de la télévision française de la Société Radio-Canada.

Hier soir, en conseil municipal, le conseiller de l'opposition, Martin Lemay, a questionné le maire Tremblay sur le calendrier auquel il était pratiquement impossible de se conformer. Ainsi, la firme de chasseurs de têtes n'a été choisie que la semaine dernière et a assuré la Ville qu'elle trouverait trois candidats d'ici le 15 février. Guy Coulombe, lui, a annoncé son départ pour le 31 janvier prochain. « Est-il possible que la Ville de Montréal n'ait pas de directeur général pendant plus de six mois ? » a demandé le conseiller Lemay.

« Nous voulons le faire le plus rapidement possible, a répondu le maire. Il est regrettable qu'on n'ait pu s'entendre avec les personnes qui ont postulé. Au plus tard le 15 février, on nous a promis un choix entre trois personnes compétentes et prêtes à relever le défi. Nous sommes à la recherche de la perle rare, prête à passer 50, 60, 80 ou 100 heures par semaine pour bâtir la nouvelle ville. »

Party à 50 000 \$

Après les employés de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest, dont la réception au restaurant Hélène-de-Champlain avait coûté 15 000 \$, c'est au tour des employés de l'arrondissement de Saint-Laurent de voir leur fête de bureau atterrir au conseil municipal. La conseillère de Vision Montréal, Anie Samson, a en effet dénoncé une réception organisée pour les employés et leurs conjoints, une fête de 500 personnes à l'hôtel Sheraton Laval dont elle a évalué le coût à 50 000 \$.

Mme Samson, de l'arrondissement de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, a dénoncé ce gaspillage de fonds publics. « Nous, on a fait ça avec des breitzels, des chips et de la liqueur, on n'avait même pas d'argent pour du vin ! Comment peut-on faire des parties avec l'argent des contribuables quand certains n'ont même pas de logement ? »

Le président de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan Desousa, a estimé que le montant de 50 000 \$ était « exagéré », mais a cependant été incapable d'évaluer les coûts de cette réception. « Nous attendons le rapport à ce sujet », a-t-il précisé, déclenchant les sarcasmes de l'opposition.



Photo DENIS COURVILLE, La Presse ©

Remise en lumière de la murale de Mousseau

Après 15 ans de noirceur et une restauration ayant coûté quelque 860 000 \$, l'oeuvre de l'artiste Jean-Paul Mousseau, *Lumière et mouvement dans la couleur*, a repris vie, hier, dans le hall d'entrée du siège social d'Hydro-Québec. On a profité de l'occasion pour célébrer les 30 ans de cette immense murale lumineuse, élément charnière de la naissance de l'art public au Québec. Le premier ministre Bernard Landry et le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, Jacques Laurent, étaient de la fête.

Fermer les hippodromes, un dur coup pour les régions

Pauline Marois réitère son intention de restructurer l'industrie

KARIM BENESSAIEH et DENIS LESSARD

La fermeture de trois des hippodromes québécois, en excluant celui de Montréal, serait un dur coup à l'industrie du cheval en région qui profite des trois quarts des retombées, a prévenu la Société nationale du cheval de course (SONACC).

Il s'agirait, du même coup, d'une entorse à la mission que s'est donné le gouvernement de promouvoir l'emploi et combattre la pauvreté en région, précise Stéphane Bibeau, chef de l'exploitation de la SONACC.

La vice-première ministre Pauline Marois a cependant été catégorique hier : soit on ferme tous les hippodromes, soit on en transforme trois en « hippoclubs » tout en sauvegardant la vocation de celui de Montréal.

Selon les responsables de la SO-



Photo MARTIN TREMBLAY, La Presse ©

Au Cercle des vainqueurs, à Montréal, on a déjà l'habitude de parier sur des courses se déroulant en d'autres endroits.

NACC, ces fermetures violeraient le mandat de l'organisme créé par une loi prévoyant qu'on devait « favoriser la promotion et le développement de l'industrie des courses au Québec ». « Et pas seulement à Montréal », précise Stéphane Bibeau.

M. Bibeau a en outre accusé Québec de « s'enfarger dans les

fleurs du tapis » : plutôt que de fermer trois hippodromes, son organisme préconise de leur distribuer 1570 vidéopokers. La proposition contestée en octroierait 1070, mais seulement à Montréal.

« En ne gardant qu'un seul hippodrome dans la métropole, on condamne l'industrie à une mort lente, soutient M. Bibeau. En ce

moment, on est organisés pour présenter une course tous les soirs, dans un des quatre hippodromes. Si on présente sept soirs de courses à Montréal, pensez-vous que le client qui venait une ou deux fois va se mettre à venir sept soirs ? Il va y avoir une fatigue, une usure du client. »

Selon les données de la SONACC, les retombées économiques de l'industrie reposent sur la présence de fermes d'élevage et d'entraînement dans les fermes du Québec. Ces établissements représenteraient plus de 200 millions d'investissements et emploient 2800 personnes, sur les 3500 travaillant dans l'industrie.

La fin de non-recevoir de la SONNAC ne change en rien la détermination du gouvernement Landry. Les activités des hippodromes devront être regroupées ou le gouvernement fermera tout simplement ces activités, prévient sans appel la ministre des Finances, Pauline Marois.

Voir **FERMETURE** en E3

Déception chez les propriétaires de chevaux

d'après Le Soleil et Le Droit

L'ATMOSPHÈRE n'était pas à la fête dans les écuries de l'Hippodrome de Québec et de celui d'Aylmer, hier matin.

« Il y a environ 1500 propriétaires de chevaux dans les quatre hippodromes et ils possèdent près de 3000 chevaux. Il ne sera jamais possible de faire courir toutes ces bêtes si un seul hippodrome reste ouvert », explique Stéphane Bibeau, chef de l'exploitation de la SONACC.

« C'est une situation qui me dé-

sole. Je ne pourrai pas garder 22 chevaux s'il n'y a plus de courses à Québec », a indiqué pour sa part Claude Gagnon, un des plus gros propriétaires de chevaux de la région de Québec.

Du côté de l'Hippodrome, le porte-parole, Sylvain Lamothe, est déçu. « L'administration a fait la preuve depuis quelques années qu'il était possible de créer un nouvel intérêt pour le monde des courses. »

L'idée de créer un « hippoclub » à Québec pour y présenter des courses télévisées n'est pas nou-

velle. « Il y a déjà des courses transmises par les réseaux de télévision spécialisés à l'Hippodrome de Québec, sept jours par semaine, de midi à minuit », rappelle M. Lamothe.

Hier, les amateurs ont pu faire des paris et suivre les courses attelées des pistes de Calder dans l'État de New York, de Turf Paradise en Arizona et du Philadelphia Park, en soirée.

Les principaux revenus de l'Hippodrome proviennent des appareils de lotovideos (40 millions de dol

lars), des paris mutuels (16 millions) et du restaurant (2 millions).

Dans l'Outaouais

Dans l'Outaouais, la fermeture de l'Hippodrome d'Aylmer, à toute fin pratique confirmée hier par la vice-première ministre du Québec, Pauline Marois, a été qualifiée d'« insensée » par le directeur de l'établissement, Michel Saint-Louis.

Voir **DÉCEPTION** en E3

« On ne sort pas d'ici », m'a-t-elle lancé. Dehors, c'était les émeutes. Le peuple lapidait l'autoroute et incendiait la ville.

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
Envoyé spécial au **Venezuela**

À lire, samedi 28 décembre dans **La Presse**

Manif contre la taxe d'eau

CHARLES CÔTÉ

UNE CINQUANTAINE de membres d'un groupe de défense de personnes à faible revenu ont bruyamment interrompu la séance du conseil municipal de Montréal, hier, pour protester contre la volonté de la Ville de percevoir la taxe d'eau dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

La manifestation a donné un avant-goût à l'administration Tremblay de ce que serait la politique à Montréal si elle décidait de faire payer une taxe d'eau à tous ces citoyens. Les manifestants ont scandé « La taxe d'eau, on la paie pas ! » pendant une dizaine de minutes, avant que l'arrivée de deux policiers dans le hall de l'hôtel de ville ne vienne mettre fin aux protestations.

Montréal doit harmoniser au cours des prochaines années la fiscalité des arrondissements. Actuellement, il y a une taxe d'eau dans 12 d'entre eux, dont Montréal-Nord, où 100 \$ sont perçus chaque année directement de l'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire.

« Avant de venir ici faire du vacarme, on est allés au conseil d'arrondissement et on a écrit au maire Tremblay », a expliqué Mario Tardif, de l'Organisation populaire des droits sociaux. L'organisme a obtenu depuis 15 ans que bénéficiaires de l'aide sociale et d'autres personnes à faible revenu ne paient pas la taxe d'eau. Le maire Yves Ryan avait institué une tolérance à cet égard en 1986 et elle s'étendait à 700 personnes l'an dernier.

Mais cette année, la tolérance semble avoir disparu. Claudette de Carufel, de Montréal-Nord, affirme qu'elle et d'autres résidents de l'arrondissement ont reçu une facture en juillet, des rappels en septembre et octobre, suivis d'une sommation et d'un avis de saisie fin novembre.

Immédiatement après la manifestation, le président du comité exécutif, Frank Zampino, a indiqué qu'il allait « prendre des mesures pour s'assurer de retirer les saisies contre les personnes qui auraient pu par le passé profiter de cette tolérance ».

Le problème, selon M. Tardif, c'est que l'administration Tremblay a déjà prévu de reporter la taxe d'eau sur le dos des propriétaires, à raison de 70 \$ par logement. Ces derniers pourront ensuite la refiler aux locataires par le truchement des hausses de loyer.

La SQ sort de l'ombre

Automobilistes téméraires, gare à vous!

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Souvent accusée de se cacher sous les viaducs pour piéger les conducteurs qui dépassent les limites de vitesse permise, la Sûreté du Québec mettra à l'essai, très bientôt sur les autoroutes 20 et 40, des panneaux lumineux annonçant qu'une opération radar est en cours.

Pour commencer, le ministère des Transports prêterà à la SQ quatre panneaux mobiles — deux pour la région de Montréal et deux pour celle de Québec — qui seront placés dans des endroits stratégiques en bordure des voies rapides. Les fonctionnaires du ministère des Transports règlent la programmation de ces panneaux à distance par cellulaire.

Ces panneaux indiqueront que dans un rayon de 100 km, une opération policière est en cours. Les radars pourraient être installés à 2 km de l'affiche, à 30 ou 50, ou moins ou plus loin. Il se pourrait qu'il y ait des opérations radars dans des secteurs des autoroutes Félix-Leclerc (40) et Jean-Lesage (20) même si aucun panneau ne l'indique.

L'inspecteur Robert Poëti, responsable du Service de la sécurité routière de la SQ, a indiqué que si cette expérience est concluante, elle sera répétée sur les autoroutes 15 et 10 et sur diverses autres voies rapides. Il espère que les panneaux seront prêts à être utilisés avant le début du congé des Fêtes.

Le policier a ajouté que c'est devant le nombre grandissant d'accidents et le fait que l'on retrouve beaucoup de conducteurs qui roulent à des vitesses excessives, dont plusieurs disent avoir été piégés par des policiers cachés lorsqu'ils sont interceptés, que l'idée lui est venue de tenter l'expérience des panneaux lumineux.

Si le projet-pilote est lancé sur les autoroutes 20 et 40, c'est parce que les statisti-



Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse

C'est sur ce type de panneau que seront annoncées les opérations radars.

ques démontrent que c'est là que les conducteurs ont tendance à rouler plus rapidement.

Depuis les dernières semaines, les ministères de la Sécurité publique (police) et des Transports du ministre Serge Ménard travaillent en étroite collaboration.

De plus, afin de surprendre principalement les jeunes conducteurs, qui ont souvent le pied plus pesant que leurs aînés, la SQ a augmenté le nombre de véhicules

identifiés mais sans gyrophares. En juin dernier, quelques-uns de ces véhicules ont commencé à circuler et l'expérience ayant été satisfaisante, 20 autres ont été éparpillés un peu partout dans les postes autoroutiers. Il est presque impossible de reconnaître ces voitures lorsqu'elles suivent des véhicules. Les conducteurs de 16 à 24 ans représentent le groupe d'âge le plus souvent impliqué dans les graves accidents sur les voies rapides.

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

ANNONCEZ DANS LA RUBRIQUE ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

ET OBTENEZ UN **CHÈQUE-CADEAU*** DE **10\$**

APPLICABLE À L'ACHAT D'UN ARTICLE CHEZ

*QUANTITÉ LIMITÉE

7 jours consécutifs pour seulement 35,70 \$* pour 3 lignes
1,70 \$* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

LES PETITES ANNONCES

987-VENDU

1 866 987-VENDU

La parution sur ÇAPRESSE.CA est incluse dans le prix

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

Trouvez le livre de recettes

dans les pages des petites annonces de **La Presse** et courez la chance de gagner l'un des 20 livres offerts par

Pour participer, retournez le coupon ci-dessous dûment rempli à

Concours « Les petites annonces », La Presse, ltée, C.P. 11054 Succursale Centre-Ville, Montréal Qc H3C 4Z1

Nom : _____

Prénom : _____

Âge : _____

Adresse : _____ app. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Date : _____

J'ai trouvé le livre **Un homme au fourneau** à la page : _____

☐ Cochez si vous ne désirez pas recevoir d'offres promotionnelles.

Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Tirage le 30 décembre 2002. Fac-similés refusés. Valeur totale des prix offerts 539 \$.

LES PETITES ANNONCES 987 - VENDU

Conditions de mise en liberté moins sévères pour le Dr Jocelyn Lussier

SOPHIE ALLARD

LE DR JOCELYN Lussier, pédiatre qui fait face à sept chefs d'accusation d'agression sexuelle sur des mineurs, a obtenu, hier, une révision à la baisse de ses conditions de mise en liberté.

Invité à se présenter au palais de justice de Drummondville pour son enquête préliminaire, le Dr Lussier a demandé, par la voix de son avocat, des conditions de mise en liberté plus souples, requêtes auxquelles le juge a accédé en partie.

Selon une nouvelle décision de la cour, le Dr Lussier pourra se trouver en présence de mineurs lors de rencontres familiales (le

juge ayant semble-t-il tenu compte des festivités entourant Noël). Mardi dernier, le juge Michel Beauchemin avait interdit au pédiatre d'être en présence de mineurs autres que ses enfants.

Le montant de la caution a par ailleurs été abaissé à 15 000 \$, au lieu des 50 000 \$ exigés au départ par le juge en raison d'une « erreur de lecture ».

Le juge a d'autre part spécifié que le Dr Lussier pourra intervenir en cas d'urgence sur l'avis d'un médecin, et non pas d'un adulte tiers ou d'une infirmière, comme l'a demandé hier l'accusé.

Le début de l'enquête a été fixé au 24 janvier prochain.

Vous avez un événement à célébrer ?

Partagez ce bonheur avec vos parents et amis en plaçant une annonce dans la rubrique

CÉLÉBRITÉS

- un anniversaire de mariage
- des fiançailles
- un mariage
- un anniversaire de naissance
- l'obtention d'un diplôme
- ou tout autre événement spécial

MARIAGE
Marc est drôle, pince-sans-rire, ambitieux et créatif. Isabelle aime rire, la cuisine japonaise et le plein air. Mélangez le tout et vous obtenez le plus beau couple de nouveaux mariés. Félicitations aux tourtereaux. Amis et familles.

Ces annonces sont publiées tous les dimanches dans **La Presse**
Heure de tombée : Mercredi 17 h

Composez le **(514) 285-6999** ou le **(514) 285-7274**
Appels interurbains (sans frais) **1 866 987-8363**

CHOIX DE FORMATS		
Hauteur	Largeur	Tarifs
3 po	2 3/4 po	100 \$
3 po	5 1/2 po	200 \$
5 po	5 1/2 po	350 \$

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël—1,97\$

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou fournir d'autres services essentiels aux personnes qui ont faim, qui sont sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal en cette période de Noël.

Pour seulement 1,97\$, vous pouvez procurer un repas chaud ou d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

☐ 19,70\$ pour aider 10 personnes ☐ 39,40\$ pour aider 20 personnes
☐ 59,10\$ pour aider 30 personnes ☐ 78,80\$ pour aider 40 personnes
☐ 197\$ pour fournir 100 repas ou des services essentiels
☐ _____ \$ pour aider autant de personnes que possible

Pour porter votre don sur votre carte de crédit veuillez composer le (514) 523-5288.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville/Prov./Code Postal _____

Téléphone (____) _____

E-mail _____ @ _____

Veillez émettre votre cheque à:

La Mission Bon Accueil
C.P. 894, Succursale St-Jacques, Dept. 56180
Montréal QC H3C 2V8
Situé au 1490 rue Saint-Antoine ouest
www.mbawhm.com

La Mission Bon Accueil est un organisme de charité enregistré: BN10819 5215 RR0001. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas.

NOTRE 110E ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

L'éducation à domicile sera plus encadrée

MARIE ALLARD

Le ministère de l'Éducation (MEQ) est à la recherche des élèves qui ne vont pas à l'école... pour la simple et bonne raison qu'ils reçoivent leur éducation à la maison.

« C'est à compter de cette année que les commissions scolaires doivent fournir la liste des élèves qui ont obtenu une dérogation », indique Johanne Méthot, agente d'information au MEQ. Selon ce qu'a appris *La Presse*, un document grand public sur l'enseignement à domicile, qui établira des balises et précisera les dispositions de la loi

sur cette question, serait également en préparation.

À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), ce sont 12 enfants provenant de neuf familles qui sont scolarisés à la maison, cette année. À la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, on en signale une douzaine. Est-ce là l'ensemble des effectifs de l'école au foyer ? Probablement pas. « Il faut savoir que plusieurs parents ne déclarent pas aux commissions scolaires le fait qu'ils gardent leur enfant à domicile », reconnaît M^{me} Méthot.

Selon l'article 15 de la Loi sur l'instruction publique, « est dispensé de l'obligation de fréquenter une école l'enfant qui reçoit, à la maison, un enseignement et y vit une expérience éducative qui, d'après une évaluation faite par la

commission scolaire ou à sa demande, sont équivalentes à ce qui est dispensé ou vécu à l'école ».

Or, le MEQ ne dispose d'aucun moyen pour dénicher les élèves qui apprennent dans la clandestinité. Un dossier devant permettre au ministre de l'Éducation « de se faire une idée » sur l'ensemble du sujet, dont la remise était prévue pour 2000, n'a jamais été reçu, indique M^{me} Méthot.

30 % de clandestins ?

D'après une étude publiée par l'Association canadienne pour la défense des droits des parents enseignant à la maison, ce ne sont que 67,1 % des enfants éduqués à leur domicile qui « satisfaisaient aux exigences du gouvernement ou de la commission scolaire », en 1994. Ce qui laissait plus de 30 %

d'enfants — soit 853 des 2594 élèves sondés — éduqués en-dehors du cadre légal...

L'Association chrétienne de parents-éducateurs du Québec (ACPEQ), qui regroupe de 300 à 400 familles, n'hésite pas à affirmer que « si vos enfants n'ont jamais fréquenté l'école, légalement vous n'êtes pas tenu d'aviser l'administration scolaire de votre décision de faire l'école à la maison ». Carole Cardinal, la coprésidente de l'ACPEQ, indique « qu'une directive administrative donnée aux commissions scolaires par le MEQ n'a pas force de loi ».

Une chose est sûre : si les parents ne se manifestent pas, rares sont les commissions scolaires qui découvrent leur présence. « Si personne ne nous les signale, nous ne pouvons pas deviner qu'il y a des en-

fants éduqués à domicile sur notre territoire, reconnaît Claudette Lechasseur, porte-parole de la CSDM. Ceux qui quittent nos écoles peuvent aller au privé ou déménager, ils ne reçoivent pas nécessairement un enseignement à la maison. »

Dans son « exemple de lettre pour le Québec », l'ACPEQ suggère pour sa part aux parents de préciser à l'école et la commission scolaire qu'ils ne cherchent pas à obtenir leur « autorisation » ou leur « consentement » pour éduquer leurs enfants à la maison. « L'expérience éducative offerte chez nous est équivalente et même meilleure que celle qui pourrait être procurée à nos enfants à l'école », ajoute l'ACPEQ, qui conseille aux parents « d'être à la fois fermes et polis » dans leurs propos.

Fausse déclaration coûteuse

POUR AVOIR omis de déclarer l'ensemble de ses revenus pour l'année d'imposition 1994, l'avocat montréalais Allan J. Gold (ne pas confondre avec l'ex-juge Alan B. Gold) a été condamné à une amende de 5000 \$ pour tenue de livres inadéquate, assortie d'une amende additionnelle de 51 730 \$ pour production d'une fausse déclaration.

Poursuivi par le ministère du Revenu du Québec, M^e Gold a plaidé coupable aux accusations portées contre lui le 11 décembre dernier devant le juge Jean-Charles Hamelin, de la Cour du Québec, à Montréal. L'enquête du Ministère a révélé que l'avocat n'avait pas tenu des registres et des livres de comptes dans la forme appropriée. Il a aussi omis de déclarer une somme de 156 000 \$ représentant des droits additionnels à payer de 41 384 \$. L'amende de 51 730 \$ pour production de fausse déclaration de revenus équivalait à 125 % des droits non payés.

Douze passagers clandestins trouvés à Halifax

DOUZE PASSAGERS clandestins ont été découverts hier dans un conteneur embarqué sur un bateau en route pour Halifax. Selon des responsables du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, les 12 hommes âgés de 21 à 31 ans sont en bonne santé, malgré qu'ils soient restés plusieurs jours dans l'obscurité à bord du conteneur. « Ils viendraient de Roumanie, mais nous ne pourrions le confirmer avant de les avoir rencontrés demain matin (aujourd'hui) », a déclaré un porte-parole du ministère fédéral, Ron Heisler. Ce dernier n'a pas pu dire où et quand les passagers clandestins étaient montés à bord du navire, le *Zim Californa*. — PC

FERMETURE

Suite de la page E1

« La solution de rechange au regroupement à Montréal est unique, on ferme les opérations », a tranché M^{me} Marois dans un entretien accordé à *La Presse*.

« Il y a devant nous deux hypothèses, d'abord celle de la rationalisation avec un retrait de Québec de toute forme d'aide, c'est essentiel pour moi, avec un remboursement progressif », a dit M^{me} Marois. L'autre avenue, « c'est la fermeture, car moi je ne veux pas mettre un sou de plus », a-t-elle lancé. Déjà, sous plusieurs formes, Québec accorde 50 millions par année à cette industrie.

L'industrie des courses avait été prévenue lors du rapport de Denis L'Homme, il y a deux ans, que la rationalisation était nécessaire. « On n'a pas vu beaucoup de changement depuis. L'aide gouvernementale doit être retirée, cette industrie doit s'autosuffire, il est évident qu'elle ne pourra continuer sans une rationalisation », a précisé M^{me} Marois.

Aspect ignoré de la proposition de Québec à la SONACC, même si les courses sous harnais survivaient à Montréal, elle ne se tiendraient pas nécessairement à Blue Bonnets. Québec a depuis longtemps l'oeil sur ces terrains névralgiques pour le développement de Montréal. « Ces terrains, si jamais on en avait besoin, il faudrait qu'on puisse s'entendre avec la SONACC pour les reprendre. La SONACC est propriétaire, mais grâce aux sommes importantes qu'on y a versées. Le gouvernement dit qu'on pourrait demander à la SONAC de reloger l'hippodrome de Montréal si on jugeait nécessaire de le faire. »

Le mandataire de Québec pour encadrer la rationalisation ou la fermeture sera nommé tout prochainement, bien avant les Fêtes, a par ailleurs promis M^{me} Marois.

DÉCEPTION

Suite de la page E1

Pauline Marois a indiqué, hier, qu'elle envisageait deux scénarios : ou bien l'Hippodrome de Montréal reste ouvert pendant que ceux de Québec, Trois-Rivières et Aylmer sont transformés en « hippo-clubs », ou bien tous ferment. Ces hippo-clubs offriront la possibilité aux parieurs de miser sur les courses qui se dérouleront uniquement à Montréal.

À Aylmer, la fermeture de l'hippodrome touchera 86 emplois en plus des centaines d'emplois chez les propriétaires de chevaux, a précisé Michel Saint-Louis. « Comment peut-on penser mettre fin à une entreprise qui a toujours connu la rentabilité tout en jouant un rôle important dans la communauté ? » s'est demandé M. Saint-Louis. Pour l'économie régionale, les deux millions qui sont distribués annuellement en bourses représentent des revenus imposables pour le fisc québécois, a-t-il dit.



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Le SPVM et la SQ ont fait le bilan hier de l'opération commune visant à démanteler le réseau de contrebande de tabac et d'ecstasy.

Deux organisations criminelles démantelées

Le réseau de contrebande de tabac et le laboratoire d'ecstasy mis au jour seraient liés, croit la police

MARCEL LAROCHE

EN ENQUÊTANT sur un réseau de contrebande de produits du tabac, la police a mis au jour un laboratoire clandestin de fabrication d'ecstasy pouvant produire quotidiennement jusqu'à 3000 pilules de cette drogue synthétique fort prisée dans les soirées *rave*.

Le démantèlement de ces deux organisations criminelles, l'une installée dans un local de Varennes, sur la Rive-Sud de Montréal, et l'autre dans un entrepôt d'Eastman, en Estrie, s'est soldée par l'arrestation de quatre personnes soupçonnées d'avoir écoulé sur le marché noir cette marchandise et du tabac en quantité industrielle.

Sur la liste des suspects appréhendés apparaît le nom de Richard Robillard, 46 ans, de Sainte-Julie, identifié comme étant la tête dirigeante du réseau de contrebande de tabac, ainsi que Michel Laurin, 56 ans, d'Eastman, impliqué dans la laboratoire clandestin d'ecstasy. Condamné à 16 ans de pénitencier en 1994 pour importation de stupéfiants, Robillard était en liberté conditionnelle depuis l'an 2000 quand il a été arrêté la semaine dernière par les policiers de Montréal.

L'enquête, amorcée en octobre dernier dans le cadre du projet Accès (Actions concertées pour contrer les économies souterraines, regroupant des policiers de la GRC, de la SQ et du SPVM), visait surtout le réseau de contrebande de tabac. Les policiers ont découvert que les membres de l'organisation achetaient légalement auprès du manufacturier des caisses de tabac en vrac. Le tabac était par la suite transporté à Varennes pour

y être ensaché en paquets de 200 grammes. Pour écouler plus facilement la marchandise, on apposait sur chaque paquet une fausse étiquette portant la marque de commerce Export.

« Les sacs de tabac étaient par la suite livrés sur la réserve amérindienne de Kahnawake, puis mis en vente dans des kiosques longeant la route 132 », d'indiquer hier le commandant Mario Plante, responsable de la division du crime organisé au SPVM. Selon la police, les contrebandiers ont ainsi écoulé 12 000 caisses de tabac en l'espace de deux mois, privant les coffres de l'État de 360 000 \$ en taxes non perçues.

C'est en épiant les activités des trafiquants que les policiers montréalais se sont retrouvés dans un entrepôt d'Eastman, en Estrie, où on fabriquait de l'ecstasy. L'enquête a aussitôt été transférée à leurs collègues du Service des enquêtes sur le crime organisé (SECO) de la SQ de Montréal. L'officier Claude Germain, responsable de cette brigade spécialisée, a d'ailleurs supervisé une perquisition dans cet entrepôt jeudi soir dernier en compagnie de deux chimistes de Santé Canada. Les policiers y ont saisi 40 litres de résidus d'ecstasy et tout l'équipement servant à sa fabrication, mais aucun produit prêt pour la consommation.

Deux suspects, déjà été traduits en justice, sont accusés de contrefaçon et production d'ecstasy alors que les deux autres devront comparaître par voie de sommation au palais de justice de Longueuil.

| CSDM |

Des parents tiennent aux locaux préfabriqués

MARIE ALLARD

APRÈS AVOIR été longtemps en guerre contre les roulottes utilisées par les écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), des parents se battent maintenant pour les garder. « Considérant que le démantèlement des préfabriqués se traduirait par la perte de l'atmosphère harmonieuse qui règne présentement à l'école et compromettrait l'un des critères fondamentaux d'un service de garde de qualité », le conseil d'établissement de l'école Atelier demande, en effet, le maintien de ses deux classes-roulottes.

« Nous préférierions obtenir des locaux permanents, mais les préfabriqués sont mieux que rien », fait valoir Jeff Brower, président du conseil d'établissement de cette école alternative du quartier Ahuntsic. En raison d'une importante baisse de clientèle — de 398 élèves, en 2000, l'école n'en accueillait plus que 296 en 2002, après le redécoupage du territoire des commissions scolaires —, l'école Atelier ne se voit proposer aucune solution de rechange. « Pourtant, le service de garde est toujours aussi populaire », souligne M. Brower.

En conséquence, le conseil d'établissement mène une bataille pour que les commissions, qui doivent approuver demain l'ensemble du plan triennal de destination et de répartition des immeubles, acceptent le maintien des unités préfabriquées. Aux frais de la commission scolaire, s'il le faut.

« Injustifiable »

Selon Robert Cadotte, commissaire responsable des immobilisations à la CSDM, l'école Atelier constitue pourtant « le seul cas où le maintien de préfabriqués est injustifiable ». Une école alternative doit fonctionner avec les locaux dont elle dispose et non pas s'agrandir, affirme-t-il. Et selon les normes en vigueur, le service de garde, qui dispose actuellement de cinq locaux, ne devrait en n'occuper que deux. « Décider le contraire serait aller à l'encontre de ce qui se fait partout au Québec », souligne-t-il.

Diane de Courcy, présidente du conseil des commissaires et représentante du quartier Ahuntsic, croit pour sa part « qu'à partir du moment où la CSDM est d'accord avec un projet comme celui de l'école Atelier, elle doit être en mesure de lui accorder l'espace » qui lui est nécessaire. « Enlever deux locaux dès la fin de cette année, c'est brutal, indique-t-elle. Rien n'empêche la commission scolaire de renégocier avec le gouvernement. Il me semble qu'on jette l'éponge un peu tôt ! »

La femme d'un homme accusé d'inceste subit un dur contre-interrogatoire

Presse Canadienne

SHERBROOKE — Au procès de Renald Côté, accusé d'avoir agressé sexuellement sa fille Isabelle, la femme de l'accusé a passé de durs moments hier lors du contre-interrogatoire de la poursuite.

La procureure de la Couronne, M^e Hélène Fabi, a relevé plusieurs contradictions dans le témoignage de Johanne Côté, celle-ci ayant beaucoup de difficulté à se justifier.

M^e Fabi a confronté M^{me} Côté aux déclarations qu'elle a faites aux enquêteurs de la police de Memphrémagog en juin 2001, deux jours après l'arrestation de son mari et de ses deux fils, Serge et Donald. M^{me} Côté a notamment indiqué n'avoir jamais laissé sa fille seule avec son père, même si sa déposition à la police affirmait le contraire.

Elle avait entre autres dit aux policiers qu'Isabelle était toujours collée sur son père, qu'elle n'aimait pas cela, que cela la rendait jalouse et qu'elle l'avait fait savoir à son mari. En contre-interrogatoire, elle a juré ne jamais avoir dit cela, accusant même les policiers d'avoir possiblement modifié ses propos. M^{me} Côté a aussi contredit ce dont bon nombre de personnes ont pourtant affirmé avoir été témoin.

LES PETITES ANNONCES

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

» Par téléphone:

(514) 987-8363

» Par télécopieur:

(514) 848-6287

» Adresse postale:

Les petites annonces

7, rue Saint-Jacques

Montréal, Québec H2Y 1K9

» petitesannonces@lapresse.ca

» Heures de tombée:
» Les petites annonces régulières
Mardi au samedi: 17 h 30 la veille de la parution
Dimanche et lundi: 17 h 30 le vendredi précédent

» Annonces encadrées
48 h avant la parution

» Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:
» Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
» Rubrique, texte et dates de parution
» Personne à joindre pour vérification
» Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

» Avis

Nos annonces sont priées de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt **La Presse** qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution.

Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Soumettez votre annonce pour le lendemain entre 8 h et 17 h 30, du lundi au vendredi

24 heures sur 24, communiquez votre annonce par courriel à petitesannonces@lapresse.ca ou sur capresse.ca
nous confirmerons votre réservation durant nos heures d'ouverture.

CR58976

Immobilier

101 ÎLE DE MONTRÉAL

AHUNTIC duplex (2x5½) + bachelier + garage, face parc, 295 000 \$. 514-384-9786

BUNG, avec bachelier 4½, semi dét., plusieurs réno, thermo, aspiateur central, stat. +++ à voir! 159 000 \$. 514-732-2623

MTL MERCIER duplex dét. poss. double oeil, tout rénové, cuisine chêne, extension solaire, rum. Rue Desmaréau. Prix 189 000 \$. Use ou Annie Chartrand (514) 259-9884. ReImax Harmonie Courrier

NICOLET, triplex semi-dét. réno, face parc, 940 car (étage, r.-de-ch. libre. 514-992-3990

VILLERAY, nouveau, à qui la chance? Duplex 2x4½, converti en cottage, très bien situé, grand terrain, 209 000 \$.

Jean Robert Benoit
Novim Excellence court

514-231-3324

105 LAVAL RIVE-NORD

LACHENAIE, prés hôp., bung. 2+1 ch, 2 s/bains complètes, garage, spa int., rénové. A à Z. 129 500 \$. 450-581-8151

REPRISE, faille 373 boul. des Laurentides, 2 logements + 2 commerces, Libre. J. F. Auclair, Sutton, 514-831-3782

106 RIVE-SUD

LONGUEUIL, joli cott. 1990, 4 ch, 2 s/bains, 1 s'eau, tourbillon, gar. foyer, piscine creusée, s/sol fin, pl. + escalier chêne. Base plein air, pistes cyclables. 249 000\$. 450-463-0230

108 BANLIEUE EST

LE GARDEUR, cott. 3 ch., tourbillon, foyer, garage, grand terrain, 160 000 \$. 450-585-6272

109 LAURENTIDES LANAUDIÈRE

JOLIETTE, Notre-Dame-des-Prairies 55 Pierre, bung. 77, terrain 90x30, 3 ch., s/sol fin, 92 500\$. Libre. 514-213-4376

113 ÉTATS-UNIS HORS FRONTIÈRE

CARAIBES, République Dominicaine, superbe terrain bordée plage, idéal investisseur. Aussi hacienda 6 chambres, piscine, pas de fiscalité. 613-747-0607

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

2 terrains 5 hectares chacun, 123 m sur la mer. 954-564-8708

115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

C.D.N., LE SANCTUAIRE condo 4½, 7e étage, garage, 349 000 \$, bon état. M. Montez, Re/Max Alliance 514-374-4000

CENTRE-VILLE, prés Crescent, grand 3½, piscine int., libre, 135 000 \$. J. F. Auclair, Sutton, 514-831-3782

LAVAL, luxeux penthouse

LOFT 1400 pi car mezzanine, brique (17 pi), cuisine inox, 2 s/bains, bois franc, thermopompe et gas, face métro Charlevoix

REPRISE, faille 373 boul. des Laurentides, 2 logements + 2 commerces, Libre. J. F. Auclair, Sutton, 514-831-3782

116 MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

DOMAINE, 340 acres, 2 maisons, 7 + 14 ch., ancien centre de santé, presque tout boisé, coin retiré. M. Royer, 819-758-6441, Re/Max cr.

LACHINE, 33e av., 3½, libre, ou juv. 650 \$ chauffé, rénové, tranquille. 514-637-5035

120 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

ACHÈTERAIS 12 à 24 LOG., 150 000\$ comptant, libre 500\$ +, Mt, Rive-Sud, Laval, Rive-Nord. Privé. 450-427-7595

122 TERRAINS RÉSIDENTIELS

200 000 pi, Sherbrooke/Gouvin, pour condos, accès subvention. 514-254-4261, 514-645-2329

123 PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/ RÉSIDENTIELS

L'HOMME A CONNAÎTRE 1ère, 2e hyp. rés. ind. comm. C. St-Onge crt. (514) 733-4214

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

ACADIE boul. 10 500, 1½ à 4½, style condo, a/c, piscine, sécuritaire. 514-335-3377

AHUNTIC, haut duplex 5½ rénové, chauffé, électros, métro H-B, stat. 1175\$ 514-383-6878

AHUNTIC O., 3½, 680 \$, 4½ 920 \$ tout incl., béton, ascenseur, libre juv. 514-956-8425

AHUNTIC très grand 6½, 2 nœuds, 2 s/bains, foyer, garage, coin privé, 950\$. Libre 1er janv., 514-388-9836

AV. D'OUTREMONT, 1½ chauffé meublé, échant. prés métro, libre. 514-777-4606

C.D.N., 1½ et 5½ semi-meublés, planchers bois. Bien situé, U de M, H.E.C., hôpitaux, 514-949-7061

CENTRE-SUD beau 5½, réno, ou juv. 650 \$ chauffé, rénové, tranquille. 514-527-5959

CLARK/Jean Talon, grand 4½ chauffé, prés métro, 750\$. Libre 1er janv. 514-328-7497

ILE-DES-SOEURS

Logements à l'ouest, studio, 1-2-3 ch. Prix abordable. Chauffage et électros incl. 514-769-8982/2 jours sem

LACHINE, (V-St-Pierre), 4½ 450\$, demi s/sol, 31 ch. Chalet et 164 av. Ouellette. Libre. 514-830-9085, 514-247-2497

LACHINE, 33e av., 3½, libre, ou juv. 650 \$ chauffé, rénové, tranquille. 514-637-5035

LE 450 SHERBROOKE E 3½

Eau chaude, chauffage et élect. incl. Tout rénové. Sherbrooke coin Berni 514-845-2480

MERCIER, libre juv. 5½ r-de-ch. meublé, stat. privé, 750\$ chauffé, idéal personne tranquille. 514-575-4674 message.

MTL NORD 4½, 2e, chauffé, eau chaude, frais peint, idéal personne seule ou semi-retraitee, 550\$ réf. 514-524-9885.

ROSEMONT, grande résidence, 1990 \$ év. 514-577-0220 www.bellemaison.3webmedia.com

SNOWDON, PRÊS DÉCARIE 4½, 1er, 6, 2e, chauffés, éq. 1er jan. 514 484-4387

ST-LEONARD, 3½, demi s/sol chauffé, 1er janv. Réf. 460 \$ mois. 514-324-3699

ST-LEONARD, beau 5½ fermes, cinqplex, boiserie, bois franc, 66\$ s, réf. 450-661-2185

SUPER 6½ - LIBRE 3 c.a.c., bain tourbillon rénové... Grande cour, stat. 1150 \$ 7340 PIE 1X

VERDUN, 1er étage, 4½, 1 s/bain double, 1 ch. fermée, près métro, libre. 514-751-8865

VILLAGE OLYMPIQUE, studio, 17e étage, sécuritaire, béton, vue imprenable sur ville, 650 \$ 514-232-0856

132 À LOUER CENTRE-VILLE

2121 ST-MATHIEU, 1½, 3½, 4½ meublé ou non, courte ou longue période, idéal pour Guy-Concordia, 514-937-3790.

3500 DE LA Montagne, grand 3½, 3 c, 3 électros. Libre janvier 861\$ chauffé. 514-848-1281

AV. DES PINS 1400, grands 3½, 2 s/bains, piscine, sauna, rénové, vue. 514-842-8041

132 À LOUER CENTRE-VILLE

TOUT NOUVEAU App. de haute qualité. Electro-ménagers neufs. Services d'hôtel choisis. Métro Saint-Laurent. 1 ou 2 ch. à coucher. A partir de 799\$ App. Evelynne (514) 868-1118

Appelz Gabrielle (514) 868-1118

www.closenelevesque.ca

133 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

N.D.G., 3½, métro Villa-Maria, chauffé, rénové, disponible 15 janvier. 514-497-7960

N.D.G., prés métro Villa Maria, très grand 6½, 555\$ Libre le 1er jan. 514-489-9836

N.D.G., Sherbrooke/ Monclair, 3½, bét. ascenseur, chauffé, éq. libre. 514-486-0907

NOUVEAU-ROSEMONT, loft, 1000 \$, 1100 \$, 1200 \$, 1300 \$, 1400 \$, 1500 \$, 1600 \$, 1700 \$, 1800 \$, 1900 \$, 2000 \$, 2100 \$, 2200 \$, 2300 \$, 2400 \$, 2500 \$, 2600 \$, 2700 \$, 2800 \$, 2900 \$, 3000 \$, 3100 \$, 3200 \$, 3300 \$, 3400 \$, 3500 \$, 3600 \$, 3700 \$, 3800 \$, 3900 \$, 4000 \$, 4100 \$, 4200 \$, 4300 \$, 4400 \$, 4500 \$, 4600 \$, 4700 \$, 4800 \$, 4900 \$, 5000 \$, 5100 \$, 5200 \$, 5300 \$, 5400 \$, 5500 \$, 5600 \$, 5700 \$, 5800 \$, 5900 \$, 6000 \$, 6100 \$, 6200 \$, 6300 \$, 6400 \$, 6500 \$, 6600 \$, 6700 \$, 6800 \$, 6900 \$, 7000 \$, 7100 \$, 7200 \$, 7300 \$, 7400 \$, 7500 \$, 7600 \$, 7700 \$, 7800 \$, 7900 \$, 8000 \$, 8100 \$, 8200 \$, 8300 \$, 8400 \$, 8500 \$, 8600 \$, 8700 \$, 8800 \$, 8900 \$, 9000 \$, 9100 \$, 9200 \$, 9300 \$, 9400 \$, 9500 \$, 9600 \$, 9700 \$, 9800 \$, 9900 \$, 10000 \$

OUTREMONT, 50 Willowdale, penthouse 7½, garage inclus, libre. 514-777-4606

OUTREMONT, grand 6½, 2e, ter. RÉNOVÉ 400 \$/mois. 1063 Laurier Ouest. Jour 514-274-3567

OUTREMONT, 5½, 2e, 1100 \$, 1200 \$, 1300 \$, 1400 \$, 1500 \$, 1600 \$, 1700 \$, 1800 \$, 1900 \$, 2000 \$, 2100 \$, 2200 \$, 2300 \$, 2400 \$, 2500 \$, 2600 \$, 2700 \$, 2800 \$, 2900 \$, 3000 \$, 3100 \$, 3200 \$, 3300 \$, 3400 \$, 3500 \$, 3600 \$, 3700 \$, 3800 \$, 3900 \$, 4000 \$, 4100 \$, 4200 \$, 4300 \$, 4400 \$, 4500 \$, 4600 \$, 4700 \$, 4800 \$, 4900 \$, 5000 \$, 5100 \$, 5200 \$, 5300 \$, 5400 \$, 5500 \$, 5600 \$, 5700 \$, 5800 \$, 5900 \$, 6000 \$, 6100 \$, 6200 \$, 6300 \$, 6400 \$, 6500 \$, 6600 \$, 6700 \$, 6800 \$, 6900 \$, 7000 \$, 7100 \$, 7200 \$, 7300 \$, 7400 \$, 7500 \$, 7600 \$, 7700 \$, 7800 \$, 7900 \$, 8000 \$, 8100 \$, 8200 \$, 8300 \$, 8400 \$, 8500 \$, 8600 \$, 8700 \$, 8800 \$, 8900 \$, 9000 \$, 9100 \$, 9200 \$, 9300 \$, 9400 \$, 9500 \$, 9600 \$, 9700 \$, 9800 \$, 9900 \$, 10000 \$

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

PIERREFONDS, style bachelier, luxeux 1½, idéal personne âgée, autonome, qui aime les animaux. Libre 5 janvier 03. 514-992-3036, 514-521-2128

100 IMMOBILIER

• RÉSIDENTIEL •

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Visites libres 100
Île de Montréal 101
Centre-ville 102
Vieux-Montréal 103
Maisons de prestige 104
Laval, Rive-Nord 105
Rive-Sud 106
Banlieue ouest 107
Banlieue est 108
Laurentides, Lanaudière 109
Estrie, Cantons de l'Est 110
Extérieur de Montréal 111
Bord de l'eau 112
États-Unis, hors frontières 113
Temps partagé, échange 114
Condominiums, copropriétés 115
Maisons de campagne, domaines 116
Chalets 117
Maisons mobiles 118
Propriétés à échanger 119
Propriétés demandées 120
Fermes, terres 121
Terrains résidentiels 122
Prêts hyp. / résidentiel 123
Divers 129

• INDUSTRIEL •

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Propriétés à revenus 160
Propriétés comm. / industrielles 162
Fermes, terres 168
Commerces 170
Copropriétés, espaces comm. / industriels 172
Terrains comm. / industriels 173

• LOCATION •

Espaces comm. / industriels à louer 180
Commerces à louer 182
Entrepôts à louer 184
Bureaux à louer 186
Magasins à louer 188
Divers 192

• MARCHANDISES ET SERVICES

La place du marché 201
Audiovisuel, photographie 203
Instruments de musique 205
Meubles, électroménagers 206
Équipements, articles maison 207
Chauffage, climatisation 209
Vêtements, fourrure 210
Collections 211
Antiquités, œuvres d'art, bijoux 212
Livres 214
Informatique 217
Animaux 220
Perdu 221
Trouvé 222
Piscines 224
Bois de foyer 225
Bureau, téléphonie 228

• LOCATION •

Île de Montréal 131
Centre-ville 132
Vieux-Montréal 133
Logements à échanger 134
Laval, Rive-Nord 135
Rive-Sud 136
Banlieue ouest 137
Banlieue est 138
Laurentides, Lanaudière 139
Estrie, Cantons de l'Est 140
Extérieur de Montréal 141
États-Unis, hors frontières 143
Condominiums, copropriétés à louer 145
Maisons de campagne 146
Chalets à louer 147
Chambres, pensions 148

• LOCATION •

La place du marché 201
Audiovisuel, photographie 203
Instruments de musique 205
Meubles, électroménagers 206
Équipements, articles maison 207
Chauffage, climatisation 209
Vêtements, fourrure 210
Collections 211
Antiquités, œuvres d'art, bijoux 212
Livres 214
Informatique 217
Animaux 220
Perdu 221
Trouvé 222
Piscines 224
Bois de foyer 225
Bureau, téléphonie 228

• LOCATION •

La place du marché 201
Audiovisuel, photographie 203
Instruments de musique 205
Meubles, électroménagers 206
Équipements, articles maison 207
Chauffage, climatisation 209
Vêtements, fourrure 210
Collections 211
Antiquités, œuvres d'art, bijoux 212
Livres 214
Informatique 217
Animaux 220
Perdu 221
Trouvé 222
Piscines 224
Bois de foyer 225
Bureau, téléphonie 228

• LOCATION •

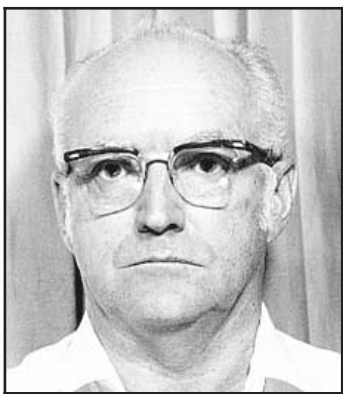


Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

BERTEAU, Fernand
BINETTE, Robert
Montréal
CHALIFOUR, Roland
Montréal
DUBÉ, Père Maurice, c.s.c.
DUSSAULT, René
Montréal
EBRAHIM (GIRGIS), Linda
Montréal
FORGET, Henri
St-Lambert
FORTÉ, Thérèse
Montréal
HANEY (St-Arnaud), Mme Lucie
Trois-Rivières
HEBERT, Wilfrid
St-Jérôme
LAMARRE (Lalonde), Louise
LANCTÔT (Thomas), Suzanne
Montréal
LAUZON, Lucien
MERCIER, Gérard
PAUZÉ, Jean-Guy
Montréal
PERRIER, Adrienne
Montréal
ROUSSELLE, Henri
Ville St-Laurent
TURCOTTE, Denise
Greenfield Park



CHALIFOUR, Roland
À Montréal, le 15 décembre 2002, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Roland Chalifour, époux de feu Cécile Cloutier, il laisse dans le deuil sa fille Micheline Pelletier (Georges Bingle), sa petite-fille Mélanie Bingle (Patrick Grenier), ses frères Eldege Chalifour (Roseanne Groleau) Donat (feu Madeleine Beaudry), Lionel (Aline Perron), sa soeur Marie-Rose (feu Théophile Pelletier) ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis. Spécialement ses amies Rita, Paula et Colette. Il sera exposé au salon **Alfred Dallaire inc.** 5805, rue Boileau, Montréal 514-270-3114 le mercredi 18 décembre 2002 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées le jeudi 19 décembre à 14 h en l'église Notre-Dame-des-Victoires, 2700, Lacordaire, Montréal. Et de là au cimetière Repas St-François-d'Assise. Ouverture du salon dès 9 h jeudi matin.

DÉCÈS

BERTEAU, Fernand
1947 - 2002
Madame Marie-Paule Malouin tient à annoncer le décès de son époux Fernand Berteau. Il laisse dans le deuil sa mère chérie Béatrice Berteau, ses frères et soeurs, Germaine, Maria, Édouard, Maurice, Henri, Irène, Rolland, André et Hélène; ses nombreux beaux-frères et belles-soeurs qu'il aimait tant, ses filleuls(e)s et ses neveux et nièces adorés. La famille vous accueillera au

Complexe Alfred Dallaire Inc.
3254, Bellechasse (angle St-Michel)
Montréal
Tél 270-3112
le mardi et mercredi 17 et 18 décembre. Les funérailles auront lieu le jeudi 19 décembre en l'église St-François d'Assise, 700, Georges-Bizet (angle Lafontaine) à 11 h. Heures de visites mardi de 19 h à 22 h, mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi dès 9 h.



BINETTE, Robert
1942 - 2002

À Montréal, le 12 décembre 2002, à l'âge de 60 ans, est décédé Robert Binette. Directeur général du centre Immaculée-Conception, de 1966 à 1977. Il a toujours été très impliqué dans le domaine des sports et loisirs. Depuis 1979 il a réussi une brillante carrière dans le domaine immobilier. Époux de Ghislaine Beauvais. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Stéphane et Mélanie, son frère Jean (Lise Paquin), sa belle-mère, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
St-François d'Assise
6700 Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le 20 décembre 2002 à 13 h en l'église St-Fabien, 6455 de Renty. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 9 h.

LEUCAN

Un don
In Memoriam
pour nos enfants.

Association pour les enfants
atteints de cancer

FORGET, Henri
1911 - 2002
De St-Lambert, le 16 décembre 2002, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Henri Forget, époux de feu Yvonne Guertin. Il laisse dans le deuil son fils Gilles, sa fille Monique (Gérard Leroy), ses petits-enfants Valérie et Simon, ses arrière-petits-enfants Lambert et Rosalie, sa soeur Adrienne ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé à:
La Maison Darche
Réseau Dignité
258, rue St-Charles Ouest, Longueuil
Les funérailles seront célébrées le jeudi 19 décembre à 13 h 30 en l'église St-Lambert, rue Lorne, et de là au cimetière St-Hubert, lieu de la sépulture. Heures des visites: le mercredi 18 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi à compter de 11 h.



FORTÉ, Thérèse
1927 - 2002

À Montréal, le 15 décembre 2002, à l'âge de 75 ans, est décédée Thérèse Forté. Elle laisse dans le deuil sa soeur Anita, ses frères le Père François Forté CSSR, Léopold (Yvette Bouchard) et Yves (Yolande DeCaen) ainsi que neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
1415, rue Fleury Est
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le jeudi 19 décembre à 10 h en l'église Saint-Charles-Garnier et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et jeudi à partir de 8 h 30.

HANEY (St-Arnaud), Mme Lucie
Aux soins palliatifs du pavillon St-Joseph de Trois-Rivières, le 14 décembre 2002, est décédée Mme Lucie St-Arnaud, épouse de feu Dr Lorne Haney, pédiatre, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et amis au

Centre funéraire Rousseau
445 des Volontaires, Trois-Rivières
lundi de 19 h à 22 h, mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi jour des funérailles à partir de 11 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 18 décembre en l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégres (1285, St-François-Xavier, Trois-Rivières) à 13 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis de Trois-Rivières. La défunte laisse dans le deuil ses enfants Isabel (Kevin Lee) de Toronto, Caroline de Montréal, Patrick de Trois-Rivières, ses petits-enfants Jonathan et Alexandra Lee, son frère et ses belles-soeurs: André St-Arnaud, Louise Haney-Massicotte, Lucy Haney (Gaspard Fautoux), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer (1322 Ste-Julie, Trois-Rivières, G9A 1Y6) et aux soins palliatifs du CHRTR St-Joseph (731 Ste-Julie, Trois-Rivières, G9A 1Y1) seraient appréciés.

Renseignements: 1-800-246-6225
Télécopieur: 1-819-374-6227
Courriel:
condoleances@centrrousseau.com

HÉBERT, Wilfrid
1940 - 2002
À St-Jérôme, ce 16 décembre 2002, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Wilfrid Hébert. Il laisse dans le deuil ses fils Alain et Stéphane, ses frères Gérard (Diane), Roland (Nicole), ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances le jeudi 19 décembre 2002 à 19 h au salon de la **Maison funéraire Trudel inc.** 400 rue Labelle, St-Jérôme
Une liturgie de la Parole suivra à 20 h au salon.



LAMARRE (Lalonde), Louise
1929 - 2002

Le samedi 14 décembre 2002, à l'âge de 73 ans, est décédée dans son sommeil Mme Louise Lalonde Lamarre, épouse de M. Bernard Lamarre. Elle laisse dans le deuil, en plus de son conjoint et son amoureux depuis plus de 50 ans, ses enfants Jean (Diane Fugère), Christine (Michel Lapierre), Lucie (Pierre Dussault), Monique, Michèle (Brent Townshend), Philippe (Nathalie Goyette) et Mireille, ainsi que ses seize petits-enfants: David, Catherine, Christopher, Alexandre, Sacha, Guillaume, Gabrielle, Emmanuelle, Dominique, Raphaël, Camille, Arthur, Hadrien, Joseph, Hervé et Laurent. Elle était la fille de feu Jean Paul Lalonde et feu Gabrielle Leduc et laisse aussi dans le deuil ses soeurs Marielle (Paul Mailhot), Madeleine, Margot, Hélène (Peter Martin) et ses beaux-frères et belles-soeurs Madeleine (Alain Bilodeau), Claude (Marguerite Gingras), Pierre (Suzanne Dubois), François (Louise Fradette), Louise (George Proulx), Suzanne (Jean-Marc Dumas), Jacques (Céline Robitaille), Céline (Jean Cliche), Paul (Mireille Ferland) et Louis (Danielle Rouse) ainsi que de très nombreux neveux, nièces et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
5650, Côte-des-Neiges
www.urgelbourg.com
Les funérailles seront célébrées par l'abbé Michel Dupont le jeudi 19 décembre 2002 à 10 h en l'église Notre-Dame-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi de 19 h à 22 h, mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi dès 9 h. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

LANCTÔT (Thomas), Suzanne
1921 - 2002
À Montréal, le 15 décembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédée Suzanne Thomas, épouse de feu Rolland Lanctôt. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre, ses petits-enfants Marie-France (Stéphane Marsan), Valérie et Vianney, ses arrière-petits-enfants, sa soeur Georgette Lanctôt, son frère Serge Thomas ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le mercredi 18 décembre de 19 h à 22 h au

Complexe funéraire J. A. Guilbault inc.
5359, boul. St-Michel, angle Masson
Montréal
Tél.: (514) 721-4925, téléc.: (514) 728-3467 (stationnement privé à l'arrière du salon)



Lucien LAUZON
1922 - 2002

Au Centre Hospitalier Enfant-Jésus de Caraque, le dimanche, 15 décembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Lucien Lauzon, époux de Florence Thériault, domicilié à Maisonneuve, NB, mais autrefois de Montréal. Il était fils de feu Arthur Lauzon et feu Alice Bailly. Outre son épouse, il laisse dans le deuil: un fils: Jean-Guy de Maisonneuve, une fille: Denise (son ami François Brunelle) de Maisonneuve, deux soeurs: Marie Racicot et Yvette (Laurent Marineau), toutes deux de Montréal. Précédé dans la tombe par deux frères: Jean (en bas âge) et Paul. La dépouille mortelle ne sera pas exposée.

Les funérailles auront lieu jeudi 19 décembre à 14 h, en l'église St-Théophile de Maisonneuve, NB. La famille recevra parents et amis à un goûter après les funérailles. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Augustin de Paquetville, NB au printemps. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire LeGresley** de Grande-Anse, NB

MERCIER, Gérard
1922 - 2002

La famille Mercier a le regret de vous faire part du décès de monsieur Gérard Mercier qui est décédé, le 14 décembre 2002, à l'âge de 80 ans. Il était l'époux d'Isabelle Boyer et fils de feu Paul Mercier et de feu Antoinette Rochon. Il laisse dans le deuil ses fils Paul (Andrée), François (Micheline), Louis (Louise), Jacques (Carole) et sa fille Suzanne (Claude); ses petits-enfants Julie, Fabien, Catherine, David-Olivier, Marie-Claude, Emmanuelle, Martine, Marianne, Alexandre, Julien, Vincent, Sophie et Marie-Hélène; son frère Germain ainsi que plusieurs cousin(e)s, neveux et nièces. L'a précédé son frère Lemay.

Il reposera à la **Coopérative funéraire de l'Outaouais** au 95, boul. Cité des Jeunes, à Hull le lundi 16 décembre 2002 de 19 h à 22 h, le mardi 17 décembre 2002 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, ainsi que le mercredi 18 décembre 2002 de 10 h à 13 h 30. Le service religieux aura lieu en l'église St-Joseph, le mercredi 18 décembre 2002 à 14 h. Pour renseignements: tél.: 819-778-2425, cfam@cfo.coop, téléc. 819-778-2426. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Rédempteur le jeudi 19 décembre 2002, à 15 h.



PAUZÉ, Jean-Guy
1931 - 2002

À Montréal, le 13 décembre 2002, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Guy Pauzé. On se rappellera qu'il a tenu une pharmacie durant plus de 40 ans sur la rue St-Denis. Il laisse dans le deuil sa soeur Marguerite Roy, ses frères François et André (Aline Perreault) ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille recevra les condoléances le jeudi 19 décembre à 9 h 30 en l'église St-Henri de Mascouche. Il s'y tiendra une courte cérémonie à 10 h suivie de l'inhumation des cendres au cimetière de la paroisse.
Direction : Alfred Dallaire inc.
514-270-3112



Père Maurice DUBÉ, c.s.c.
1923 - 2002

Le père Maurice Dubé, religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, est décédé le vendredi 13 décembre 2002 à la Maison Basile-Moreau, à l'âge de 79 ans. Originaire de Montréal, il fit ses études secondaires au Collège Saint-Ignace et ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat Notre-Dame-de-Sainte-Croix à Sainte-Geneviève de Pierrefonds. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1948. Il est d'abord professeur à l'Externat classique de Sainte-Croix de 1949 à 1952 avant d'entreprendre des études en Lettres à Paris de 1952 à 1954; et il retourne à l'Externat de 1954 à 1960 comme professeur et responsable de la pastorale. Puis on le retrouve au Collège de Saint-Laurent de 1960 à 1965 avec diverses responsabilités au niveau du Pavillon des philosophes. De nouveau il retourne aux études de 1965 à 1970 à l'Université de Laval puis à la Sorbonne à Paris. Il assume ensuite la responsabilité de supérieur provincial de 1970 à 1976. De 1976 à 1983, on le retrouve aux Éditions Fides comme vice-président puis directeur général. Il est nommé ensuite au Collège de Picpus, à Paris, comme cordonnateur de la pastorale et de la catéchèse de 1983 à 1988. Puis il accepte le poste d'archiviste provincial de 1988 à 1998, moment où il prend sa retraite. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil des cousins, cousines et amis. Il sera exposé à la

Maison Basile-Moreau
au 4994 chemin de la Côte-des-Neiges
le mercredi 18 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Prière communautaire à 16 h 30 et à 19 h 30. L'eucharistie des funérailles sera concélébrée à la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph le jeudi 19 décembre à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté, à Saint-Laurent.
Direction Magnus Poirier inc.

PERRIER, Adrienne
1896 - 2002
Au centre Notre-Dame-de-la-Merci de Montréal, le dimanche 15 décembre 2002, est décédée Mme Adrienne Perrier, née le 3 janvier 1896, retraitée au Canadien Pacifique et ancienne paroissienne de St-Stanislas-de-Kostka. Elle laisse dans le deuil ses nièces et neveux: Michelle (Gilles Michaud), Hélène, Marie-Lise Vincent, Denis (Sylvie du Crest), Pierre (Réjane Bernier), Gertrude Beaulieu (feu Jacques), Madeleine Bourassa (feu Hubert), Carmen Bourdon (feu Jean-Noël) ainsi que de nombreuses petites-nièces et petits-neveux, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc.
2159 boul. St-Martin E., Duvernay Laval
514-270-3112
le mardi 17 décembre de 15 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 18 décembre à 11 h en l'église St-Maurice de Duvernay, 1961 rue Jarry, Laval, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons peuvent être expédiés à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, 555, boul. Blouin O., Montréal H3L 1K5. Un merci tout spécial au personnel du 3e Sud de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci. "Priez pour elle qui a tant prié pour vous."

ROUSSELLE, Henri
À Ville St-Laurent, le 13 décembre 2002, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédé Henri Rousselle, pionnier de l'aviation militaire et civil. Il laisse dans le deuil sa compagne depuis 60 ans, Marcelle Delagrave, leurs enfants André (Josée Teixeira), Diane, Louise, Gilles (Jacqueline Lavallée), Dominique (Sylvain Côté), Hélène (Danny) ainsi que onze petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3955 Côte-de-Liesse, à Ville St-Laurent (angle Ste-Croix)
www.urgelbourg.com

le mercredi 18 décembre à partir de 14 h. Une célébration de la parole suivra à 17 h. Au lieu de fleurs, un don aux oeuvres du Frère André ou à tout autre organisme de votre choix, sera apprécié.

TURCOTTE, Denise
1929 - 2002
Est décédée à l'hôpital Charles-Lemoyne, le 14 décembre 2002, à l'âge de 73 ans. Elle laisse dans le deuil sa fille Andrée Lafrance, son gendre André Bolduc et ses petits-enfants Marie-Pier et Jean-Philippe ainsi que ses parents et amis. La famille recevra les condoléances à la

Résidence funéraire Gamache et Nadeau
590, St-Alphonse Est, Thorford Mines
418-335-9169

Les funérailles auront lieu le mercredi 18 décembre à 11 h en l'église St-Alphonse à Thorford Mines, suivies de l'inhumation au cimetière St-Alphonse. Heures de visites: mardi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h; mercredi dès 9 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne seraient appréciés.

1er ANNIVERSAIRE



JEAN-PIERRE GIRDAUSKAS
Décédé le 17 décembre 2001

Tu nous as quitté subitement, sans préavis. Ton courage et ta joie de vivre sont encore présents. Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour toi aujourd'hui. Tu vivras toujours dans nos cœurs.

Ta soeur Christiane

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue, Pascal.

PRIÈRES

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu aidez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. O Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. M.D.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. L.L.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. P.G..

80%
des enfants
atteints de
neuropathie
sensitivo-
motrice
ne marcheront
plus à 18 ans.

1 800 567-ACDM

Association Canadienne de la
Dystrophie Musculaire



Aussi longtemps qu'il le faudra,
nous serons là.

